



## garde enfants provisoire avec enquête sociale

Par rafe, le 26/12/2012 à 23:32

bonjour je viens de recevoir un jugement pour mes filles qui je vous dit et une belle mer..car le juge a confier le garde des 2 filles a la mère malgré que de"puis 2 ans elle a rien fait de bien avec cet filles a pare les faire garder a droit et a gauche par des gents qui ne vallée pas mieux que elle

elle bois fume prend ces filles quand elle an a envie en 2 ans elles les a prie 4 mois pour les faire garder les 3 care du temps a ce jour elle a même pas de domicile l adresse quel a donner au juge n ais pas habitable quand elle a mes filles elles dorme chez le propriétaire qui habite juste a coter je les dit au juge mes ils en rien eu a foutre juste par ce quelle étai en minis jupe j ai besoin d aide je ne peut laisser sa comme cela 3 de ces soeur trouve se jugement injuste alors aidées moi pour mes filles que faire